

Baromètre mensuel Avere-France
Marché automobile : véhicules électriques

En octobre, près de 4 400 voitures électriques immatriculées (soit + 53 % par rapport à octobre 2018).

Le marché du véhicule électrique continue de progresser avec 4 382 voitures particulières électriques immatriculées en octobre 2019, un chiffre en hausse de + 53 % par rapport à la même période en 2018. Du côté des utilitaires, 691 unités ont été mises à la route (- 17 %). Enfin, les immatriculations d'hybrides rechargeables ont plus que doublé en un an à 2 045 véhicules.

« L'écosystème et l'Etat sonnent la mobilisation générale pour la mobilité électrique mais la partie n'est pas encore gagnée ! Alors que les constructeurs offrent de plus en plus de modèles, l'annonce d'une probable division par 2 du bonus pour les professionnels va à contre-courant de la dynamique positive engagée. Ces derniers représentent pourtant 67 % des acquéreurs de véhicules électriques et alimentent par la suite le marché de l'occasion. Restons vigilants ! » appelle Cécile Goubet, Déléguée Générale de l'Avere-France.

Voitures particulières électriques : 4 382 immatriculations ; + 53 %

La diversification de l'offre (25 modèles en octobre 2019 versus 19 en octobre 2018) et les bons chiffres des modèles leaders participent activement au dynamisme du segment.

La Renault Zoé garde sa première place avec 1 939 immatriculations enregistrées (contre 1 745 en 2018, soit une progression de + 11 %) pour 44 % de parts de marché. La Smart Fortwo prend la deuxième position avec des immatriculations multipliées par 3 en un an (491 unités). La citadine est suivie par la Nissan Leaf (363 mises à la route ; - 11 %), la Kia e-Niro (253) et la BMW i3 (240 ; + 193 % auxquelles il convient d'ajouter les 6 véhicules dotés d'un prolongateur d'autonomie).

Depuis le début de l'année, 34 759 voitures particulières électriques ont été immatriculées, soit une progression de + 51 %. La Renault Zoé (14 854 immatriculations, 42 % de parts de marché), la Tesla Model 3 (4 980 unités, 14 % de parts de marché) et la Nissan Leaf (3 275, 9 % de parts de marché) sont les modèles les plus immatriculés sur la période.

Véhicules utilitaires électriques : 691 immatriculations ; - 17 %

Les immatriculations de véhicules utilitaires électriques ont baissé de - 17 % par rapport à octobre 2018 avec 691 immatriculations enregistrées.

Le Renault Kangoo ZE garde sa première place malgré un recul de - 22 % de ses immatriculations (302 en octobre 2019 contre 388 en octobre 2018). Il représente 44 % des

immatriculations du segment. Le Nissan e-NV200 arrive en seconde position avec 121 unités mises à la route (+ 27 %), suivi de la Peugeot e-208 (54 unités), de la Renault Zoé (51 ; - 59 %) et du Goupil G4 (45 ; - 12 %).

La croissance du segment reste néanmoins positive.

Depuis le début de l'année 2019, 6 714 utilitaires électriques ont été immatriculés, soit une progression de + 5 %. Le Renault Kangoo ZE (3 180), la Renault Zoé (1 036) et le Nissan e-NV200 (693) sont les modèles les plus immatriculés.

Hybrides rechargeables : 2 045 immatriculations ; + 118 %

Les immatriculations de véhicules hybrides rechargeables ont doublé en octobre 2019 par rapport à octobre 2018 avec 2 045 unités mises à la route contre 939 en 2018.

Le Porsche Cayenne arrive en première place avec 300 immatriculations, suivi du Mitsubishi Outlander en hausse de + 58 % (267 unités), du Kia Niro (170 mises à la route), de la Mini Countryman (167 ; + 15 %) et de la Volvo XC60 (160 ; + 19 %).

Depuis le début de l'année 2019, 13 808 hybrides rechargeables ont été immatriculés, soit une hausse de + 26 %. Le Mitsubishi Outlander (2 692 immatriculations), le Land Rover Range Rover (1 612) et la Volvo XC60 (1 552) sont les modèles les plus plébiscités en 2019.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.